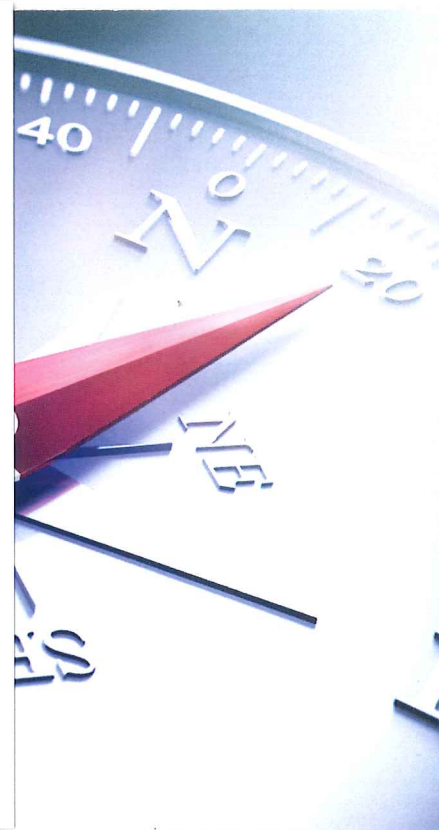


DONNEZ UNE NOUVELLE ORIENTATION
À VOTRE ASSURANCE VIE



CAISSE D'ÉPARGNE

Communication à caractère publicitaire





CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARL

Votre Conseil
est à votre disposition
le point sur vi

Recevez la lettre des exp
Vision Patrimoine et
www.gestionprivee

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne
de 446 876 700 euros. Siège social, 5 Parvis des Droits

Chère Madame MICHEL,

Je me permets d'attirer votre attention sur l'évolution de votre contrat d'assurance vie en euros.

Investi totalement sur un support en euros, ce contrat vous garantit la sécurité de votre capital. Cependant, ces dernières années, **le rendement de ces supports diminue progressivement** sur l'ensemble des marchés financiers. Cette tendance persistant, je vous propose de transférer votre contrat d'assurance vie en euros vers un contrat multisupport qui vous permettrait d'espérer de **meilleures performances**. En contrepartie, les montants investis sur des supports en unités de compte sont sujets à des hausses ou des baisses et présentent un risque de perte en capital.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de le faire dans des **conditions intéressantes** que vous pourrez découvrir ci-contre.

Je vous invite à prendre rendez-vous afin d'étudier ensemble la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos besoins.

Veuillez agréer, Chère Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Votre Chargé d'Affaires Gestion Privée

CHERCHER À OPTIMISER VOTRE ASSURANCE VIE EN TRANSFÉRANT VOTRE CONTRAT EN EUROS VERS UN CONTRAT MULTISUPPORT...



En transférant votre contrat en euros vers un contrat multisupport, vous élargissez votre univers d'investissement à une sélection de supports en unités de compte qui peuvent vous offrir de meilleures perspectives de rendement sur le long terme. En contrepartie, **les montants investis sur des supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse d'où un risque de perte en capital.**

♦ Des modalités simples

Pour bénéficier de cette possibilité, avec votre chargé d'affaires, vous devez investir au moins 20 % de votre capital sur des supports en unités de compte notamment investis en actions et le reste sur le support en euros sécurisé.

♦ Des options à votre disposition

Vous pouvez, dans le même temps, moduler votre prise de risque en activant des options qui vous permettront de sécuriser vos plus-values ou de limiter vos moins-values en cas de baisse des marchés financiers*.

*Selon les dispositions légales et contractuelles en vigueur.

TOUT EN CONSERVANT L'ANTÉRIORITÉ FISCALE DU CONTRAT D'ORIGINE.



Comme le dispositif Fourgous le prévoit, vous conservez l'antériorité fiscale du contrat initial en euros et donc **vous continuez à bénéficier de la fiscalité spécifique de l'assurance vie***.

♦ Exemple

Si votre contrat initial avait déjà plus de 8 ans lors du transfert, et dans le cas

où vous souhaiteriez disposer ensuite de tout ou partie de votre capital, la fiscalité appliquée sur votre contrat multisupport serait celle des contrats dont la durée est supérieure à 8 ans avec les abattements sur vos plus-values :

- 4 600 € pour un célibataire,
- 9 200 € pour un couple marié ou pacsé soumis à une imposition commune.

Votre Conseiller Patrimonial est à votre disposition pour vous présenter, selon vos objectifs et votre profil d'investisseur, les supports en unités de compte les plus adaptés et les options les plus pertinentes.



*Selon les dispositions légales et contractuelles en vigueur.

DANS UN CONTEXTE DE BAISSSE DES TAUX,
OPTEZ POUR **LE DISPOSITIF FOURGOUX**.



Aujourd'hui, vous avez la possibilité
de viser un potentiel de performance plus élevé
en transférant votre contrat d'assurance vie
en euros vers un contrat multisupport.

Tout en conservant le bénéfice de l'antériorité
fiscale de votre contrat initial.

**En contrepartie, les supports en unités de compte,
fluctuant à la hausse ou à la baisse en fonction
de l'évolution des marchés financiers, présentent
un risque de perte en capital en cas de sortie.**





CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

Votre Conseiller Patrimonial
est à votre disposition pour faire avec vous
le point sur vos placements.

Recevez la lettre des experts de la Caisse d'Épargne
Vision Patrimoine en vous inscrivant sur :
www.gestionprivee.caisse-epargne.fr



Pour prendre rendez-vous



Appelez le 0 800 810 860
(Numéro Vert)



Connectez-vous sur www.caisse-epargne.fr
Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446 876 700 euros. Siège social, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ - 775 618 622 RCS METZ - intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.